

■ **Cellmark SA**, à Genève, CH-170-3021141-4, achat, vente, administration et gestion des participations, etc. (FOSC du 09.10.2007, p. 7). Les pouvoirs de BorgAri Tapani sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Fofana Omar, de et à Thônex, Heintz Rémy, de France, à Jussy, et Pralong Valeria, de Carouge, à Genève.

Journal no 15566 du 30.11.2007
(04232952 / CH-170.3.021.141-4)